



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCOURS FROMAGER DES ALPES-MARITIMES 2012 : PALMARES

Le Syndicat Fromager des Alpes-Maritimes a organisé le concours fromager départemental le dimanche 27 mai 2012, lors du Salon Vert Azur sur la commune de Levens.

Cette année, 23 producteurs ont participé déposant un total de 72 fromages toutes catégories confondues.

Le jury présidé par Monsieur Robert Bedot, Maître fromager, a conclu à un très bon niveau général et de nombreux producteurs de fromages fermiers ont été récompensés pour la qualité de leurs fromages.

CONCOURS FROMAGER DES ALPES-MARITIMES 2012 : PALMARES		
OR	ARGENT	BRONZE
Fromage de Vache (pâte pressée)		
Basile Gobert (Grande tomme) Basile Gobert (Petite tomme) Nicolas Guillaumot (Tomme demi cuite) Monique Loncle (Isolian)	Jean-François Cornillon Nicolas Guillaumot (Tomme non cuite) Monique Loncle (Tomme)	Bruno Amalberti SCEA La Roria EARL St Jean (St Nicolas) EARL St Jean (Tomme)
Fromage de Brebis (lactique frais)		
Bastien Burel-André Sébastien Paire	Bergerie Porte Rouge	Marc Perrimond
Fromage de Brebis (lactique demi-sec)		
	Sébastien Paire	Lou Bregeoun Marc Perrimond
Fromage de Brebis (pâte pressée)		
Sébastien Paire		Bergerie Porte Rouge GAEC de Ciage
Fromage de Chèvre (lactique frais)		
Jeremy Langlois	Sophie Guigou Lou Bregeoun	Frédéric Marques et Claire Trastour
Fromage de Chèvre (lactique demi-sec)		
Sophie Guigou Frédéric Marques et Claire Trastour Eric Siri	Lou Bregeoun	
Fromage de Chèvre (lactique sec)		
Catherine Bonifassi Ferme d'Ascros Frédéric Marques et Claire Trastour		Sophie Guigou Eric Siri
Fromage de Chèvre (pâte pressée)		
Bruno Gabelier Jeremy Langlois Lou Bregeoun	Eric Franquin Eric Siri	Frédéric Marques et Claire Trastour
Spécialité Dessert		
Bergerie Porte Rouge (Flan) Bergerie Porte Rouge (Yaourt) Nicolas Guillaumot (Beurre)	Bastien Burel-André	
Spécialité Fromage		
Bruno Gabelier Basile Gobert (Lactique affiné) Basile Gobert (Lactique frais) Nicolas Guillaumot	Bastien Burel-André Ferme d'Ascros (Coulant) Ferme d'Ascros (Plié sous feuilles) SCEA La Roria	Jeremy Langlois

Monsieur le Maire de Levens et les organisateurs du Salon Vert Azur ont de plus tenu à remettre un prix spécial pour chaque espèce laitière pour récompenser le travail exceptionnel de certains fromagers et pour leur permettre d'afficher sur leur produit un label de qualité. Ont reçu le prix Vert Azur : **Monsieur Gobert Basile** (pour ses fromages de vache), **Monsieur Paire Sébastien** (pour ses fromages de brebis) et **Monsieur Langlois Jeremy** (pour ses fromages de chèvre).

Ce concours a eu lieu avec le soutien du Salon Vert Azur, du Crédit Agricole, de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le Syndicat souhaite de plus remercier les membres du Jury pour leur participation.

Contact : Lucile Codou, Tel : 04 93 21 07 93, Mail : animation@fdsea06.fr